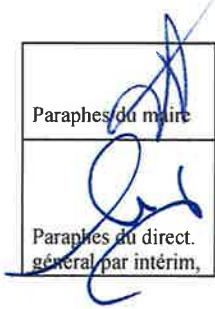


**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



7. Nomination de Mme Marie-Claude Juneau Poudrier au poste de coordonnatrice en loisirs et aux communications de la municipalité du Canton de Cleveland
8. Acceptation et autorisation de signature – Entente relative aux conditions de travail de Mme Marie-Claude Juneau Poudrier
9. Période de questions portant uniquement sur ces points
10. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M. : Pendant une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

2021-03-088 ACCEPTATION DE LA FIN DU MANDAT DE M. MICHEL PERREAULT, CPA, CMA, AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc,
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la fin du mandat de M. Michel Perreault, CPA, CMA au poste de directeur général par intérim.

Que la fin de mandat sera effective le vendredi 26 mars 2021.

Que le conseil municipal prenne acte que depuis le 8 mars 2021, le directeur général par intérim agit à temps partiel.

Que les membres du conseil remercient monsieur Perreault pour tout son travail accompli dans le cadre de son mandat pour la municipalité.

2021-03-089 PROPOSITION DE MANDAT À TITRE CONSULTANT EN GESTION MUNICIPALE DE M. MICHEL PERREAULT, CPA, CMA

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün,
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

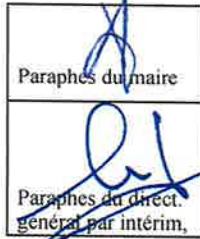
Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la proposition de service à titre de consultant en gestion municipale selon les termes et conditions de l'offre déposée et en date du 14 mars 2021, à savoir;

Support d'informations et services conseils

- Transmission des informations pertinentes sur les dossiers en cours;
- Service conseil (si besoin) sur la gestion municipale :

Tarification horaire : 85.00\$ (quatre-vingt-cinq dollars), avec une tarification minimale de 15 minutes par appel, s'il y a lieu.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général/secrétaire-trésorier pour et au nom de la municipalité à signer tout document relatif audit mandat.

2021-03-090 NOMINATION DE M. CAMILLE AUBLE AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux,
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à la nomination de M. Camille Auble, domicilié à Montréal, au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

Que la nomination soit effective à partir du 29 mars 2021.

Que les fonctions, les responsabilités et les devoirs du directeur général sont ceux qui lui sont attribués par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), notamment aux articles 199 et suivants ainsi que par les autres lois et règlements applicables.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers à signer tout document relatif à ladite nomination.

2021-03-091 ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE TRAVAIL : M. CAMILLE AUBLE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal,
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte et autorise la signature de l'entente de travail à durée indéterminée, tel que préparé par la Fédération des Municipalités du Québec (FQM), le tout selon les termes et conditions prévus à ladite entente.

Que ledit contrat prévoit une période de probation de six (6) mois à partir du 29 mars 2021.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de travail tel que présenté.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2021-03-092 NOMINATION DE MME MARIE-CLAUDE JUNEAU POUDRIER AU POSTE DE COORDONNATRICE EN LOISIRS ET AUX COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau,
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à la nomination de Madame Marie-Claude Juneau Poudrier, domiciliée à Windsor, au poste de coordonnatrice en loisirs et aux communications de la municipalité.

Que la nomination soit effective à partir du 12 avril 2021.

Que les tâches et responsabilités soient reliées à celle édictées à l'entente de travail prévue.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer tout document relatif à ladite nomination.

2021-03-093 ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE RELATIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DE MME MARIE-CLAUDE JUNEAU POUDRIER

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc,
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte et autorise la signature de l'entente de travail à durée déterminée, tel que préparé par le directeur général par intérim, le tout selon les termes et conditions prévus à ladite entente.

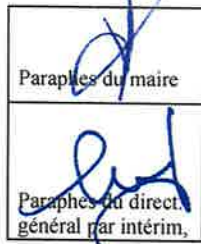
Que ledit contrat prévoit une période de probation allant jusqu'au 31 décembre 2021.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de travail, tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

Aucune question puisque personne du public n'est présent à cette séance.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2021-03-094 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 19h25.

Herman Herbers, Maire

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 17e jour du mois de mars l'an deux mille vingt-et-un.

Herman Herbers, Maire